



Conditions générales

Explore with Manuela

désigne la société de droit indonésien PT JALAN BERSAMA HATI (JI Tegal Cupek no 12B, Kerobokan, Kuta Utara, Kan Badung, 80361, BALI, INDONESIA et immatriculée NPWP no: 62.197.003.7-906.000), agence de voyage indonésienne responsable de votre séjour sur place. .

Tout achat d'un séjour ou d'une activité à la journée implique l'acceptation de ses conditions générales de vente.

1. Inscription et modalités de paiement

La date de validité de votre facture est de 7 jours à compter de son émission. La réservation ferme sera effectuée à réception de l'acompte.

La validation du séjour est considérée comme définitive dès réception de votre facture datée et signée avec la mention « bon pour accord » et du versement de l'acompte (50% du prix total du séjour). L'inscription à l'un des voyages ou à l'une des activités proposées par PT JALAN BERSAMA HATI implique l'adhésion sans réserve à nos conditions de ventes.

Tous frais occasionnés par des changements de la part du client engendreront un changement du prix (changement d'hôtel, d'activité non prévue dans l'itinéraire ou modification de l'itinéraire par exemple).

Le solde du montant du voyage (50% du prix total du séjour) doit être réglé impérativement au plus tard 45 jours avant la date du début de séjour.

L'acompte et le solde doivent s'effectuer en Rupiah indonésienne (IDR), par cash ou par virement bancaire international. Les frais de virement ainsi que les frais éventuels de conversion de monnaie sont à la charge exclusive de l'acheteur.

PT JALAN BERSAMA HATI se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement de l'acompte ou du solde, de constater l'annulation du contrat par le voyageur et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues à l'article 2. ci-après.

Tous frais occasionnés par des changements de la part du client engendreront un changement du prix (changement d'hôtel, d'activité non prévue dans l'itinéraire ou modification de l'itinéraire par exemple).

2. Conditions et frais d'annulation

En cas d'annulation de votre séjour à votre initiative, vous devez nous en faire part par tout moyen écrit (mail) permettant d'avoir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

Le barème de frais d'annulation suivant sera appliqué :

- À plus de 45 jours avant la date de départ, 50% du montant global du séjour sera conservé.

- De 45 à 15 jours avant la date de départ : 75% du montant global du séjour sera conservé.

- À moins de 15 jours de la date de départ, la totalité du montant du séjour sera conservée.

Tout séjour interrompu ou abrégé à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement.

Dans le cas d'une annulation d'un ou plusieurs participants d'un séjour (maintenu pour les autres participants), le montant du séjour sera réévalué en fonction du nombre de participants. Tout refus de la part du ou des voyageurs restants inscrits de s'acquitter du montant de cet ajustement sera considéré comme une annulation de leur part, avec application du barème des frais d'annulation cité plus haut.

Avant tout remboursement, une lettre de non-acceptation de remboursement par votre assurance personnelle (assurance voyage, assurance responsabilité civile, assurance carte bancaire ou tout autre type d'assurance) devra être communiquée à PT JALAN BERSAMA HATI.

Toute procédure de remboursement prendra un minimum de 14 jours après la résiliation du contrat, sous réserve de la réception par PT JALAN BERSAMA HATI de la lettre de non-acceptation de remboursement de l'assurance.

3. Tarifs

PT JALAN BERSAMA HATI prend en charge votre circuit dès votre arrivée en Indonésie, le vol jusqu'en Indonésie et les vols internes restant à votre charge. Nous pouvons néanmoins vous fournir des conseils à ce sujet. La comptabilisation de la durée en jours et en nuits de nos séjours/circuits est effective et ne comprend pas comme habituellement, la durée du transport depuis le pays d'origine.

Les tarifs sont fixés en roupies indonésiennes.

Ne sont pas compris dans nos tarifs : les vols A/R jusqu'en Indonésie et les vols internes (sauf si mentionnés inclus dans le programme), le visa si nécessaire, les assurances particulières auxquelles vous souhaitez souscrire, les boissons et repas non inclus dans le devis, les activités non définies à l'origine, les frais liés aux changements éventuels de programme dus à votre initiative, les pourboires des guides et intervenants

4. Responsabilité

4.1. Responsabilité générale

PT JALAN BERSAMA HATI est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et est tenu d'apporter de

l'aide au voyageur en difficulté. Mais PT JALAN BERSAMA HATI dégage toutes responsabilités dans l'éventualité de :

- Problèmes avec les administrations locales, les services de police ou de douane en cas de situation irrégulière de votre part ou de problèmes liés à la possession ou l'utilisation de produits prohibés,
- Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaire périmés ou d'une durée de validité insuffisante (passeport, visa, certificat de vaccinations, assurance voyage, ...)
- Incidents ou événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que guerres, troubles politiques, pandémie, émeutes, incidents techniques ou administratifs extérieurs à PT JALAN BERSAMA HATI, faillite d'un prestataire, annulation de vols, encombrement de l'espace aérien, intempéries, catastrophes naturelles, pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs.

Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucun remboursement ou indemnisation à quelque titre que ce soit de la part de PT JALAN BERSAMA HATI, notamment du fait de la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard lors d'une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxes, hôtel, parking, rachat de titres de transport, ...) resteront à la charge du voyageur.

À noter qu'il appartient à chaque participant de vérifier la validité de son passeport et les conditions d'entrée sur le territoire indonésien. En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement), il sera fait application des frais d'annulation visés à l'article 2. ci-dessus. Le passeport est obligatoire et doit être valable au moins 6 mois avant la date de retour, aussi pour les enfants.

En cas de non-faisabilité d'un itinéraire, PT JALAN BERSAMA HATI utilisera les sommes engagées mais non dépensées afin de proposer au voyageur un itinéraire alternatif. Il peut arriver que cette somme ne couvre pas l'ensemble des coûts imposés par ce nouvel itinéraire. Dans ce cas, un supplément sera demandé au voyageur. Le refus de cet itinéraire ou de cet ajustement de prix de la part du voyageur sera considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés à l'article 2.

4.2. Modification des hôtels

Il se peut que PT JALAN BERSAMA HATI soit amené, de manière indépendante de sa volonté, pour des raisons multiples mais essentiellement en raison d'indisponibilité ou de sécurité, à changer les hébergements mentionnés sans que cette mesure constitue une modification d'un élément essentiel du voyage. Dans la très grande majorité des cas, le voyageur sera avisé au préalable et il lui sera fourni un logement dans la même catégorie que celle proposée initialement. Aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'acheteur. Il va de soi que PT JALAN BERSAMA HATI n'a aucun intérêt à ce que cela se produise, et que le voyageur augmentera les chances d'avoir les hôtels mentionnés dans le devis retenu en réservant bien à l'avance son séjour et en minimisant le délai entre le moment de la réception du devis retenu et le versement de l'acompte permettant la réservation des chambres.

4.3. Modification ou annulation des activités

Il peut advenir que certaines activités proposées et indiquées dans le descriptif soient supprimées notamment pour des raisons climatiques, en cas de force majeure, de séjour hors saison touristique, ou lorsque le nombre de participants requis pour la réalisation de l'activité n'est pas atteint. Dans un tel cas, la responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée.

4.5. Réclamation

Toute réclamation, pour être recevable, devra être transmise à PT JALAN BERSAMA HATI, par courrier recommandé accompagné des pièces justificatives dans un délai maximum de 30 jours après la date de fin de séjour. La durée de notre enquête auprès des prestataires de service concernés déterminera le délai de réponse. Pensez bien à nous fournir les pièces justificatives pour une réponse rapide.

4.6. Droit applicable

Les conditions de vente sont soumises au droit indonésien. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux indonésiens.

5. Assurances

Aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés par PT JALAN BERSAMA HATI.

Dès lors, nous vous recommandons vivement de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de l'annulation ou de la modification de votre voyage, du retard aérien ainsi que l'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie et la garantie de vos bagages.

Nous nous dégageons également de toutes responsabilités liées à d'éventuels vols ou détérioration d'effets personnels durant le séjour ou circuit, ceux-ci restant sous votre responsabilité.

À noter également que certaines activités, considérées par les assureurs comme dangereuses, (exemple la plongée sous-marine) ne sont généralement pas couvertes par les assurances classiques. Il vous incombe de vérifier que vous êtes totalement couverts en toute circonstance.

Si vous désirez louer un scooter, sachez qu'il est obligatoire de posséder un permis moto 125cc et un permis international.

En l'absence de ce dernier, vous êtes passible d'une amende et n'êtes pas couvert par les assurances en cas d'accident.

PT JALAN BERSAMA HATI décline toute responsabilité en cas de sinistre.